



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 24 AVRIL 2026**

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Ghislain BATAILLARD, Delphine PRUDENT, Laurence CAMBRAY, Ludovic BOUILLOD, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Caroline LAVERSENNE, Baptiste MARCHAND, Sébastien REYBARD, Bertrand WEIGELE.

Excusée : CORINNE GUIRAUD (pouvoir à Christelle DRAPIER).

Secrétaire de séance : Aline FONTIMPE

DÉLIBÉRATIONS

Budget 2026

Taux d'imposition

Pouvoirs délégués au maire par le conseil municipal

Droit de formation des élus

Désignation des délégués aux différents organismes

BUDGET 2026

Le Maire fait un rappel des résultats du compte financier unique 2025 article par article.
L'examen du compte se résume comme suite :

Fonctionnement :	Dépenses 516 157,51 €
	Recettes 659 123,02 €
	Résultats 142 965,51 €

Investissement :	Dépenses 261 790,41 €
	Recettes 230 840,84 €
	Résultat - 30 949,57 €

Compte tenu de l'excédent de 2024 reversé, le résultat de clôture définitif s'élève à 247 933,07 €.

Michel FISCHER donne lecture du projet de budget 2026 en détaillant les recettes et dépenses du compte de fonctionnement et d'investissement.

Le budget s'équilibre à 757 823 € en fonctionnement et 339 707,07 € en investissement.

Le budget est adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition restent inchangés pour l'année 2026, soit 35.94 % sur le foncier bâti, 31.54 % sur le foncier non bâti et 7.42 % sur la taxe d'habitation.
Ces taux sont adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU MAIRE PAR LE CONSEIL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide des délégations accordées à Monsieur le Maire pour faciliter le fonctionnement de la commune.

DROIT DE FORMATION DES ÉLUS

Le conseil municipal, délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres, et détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide que la somme correspondant à 2% des indemnités de fonction maximales sera inscrite au budget.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

SICOPAL :

Laurence CAMBRAY est élue titulaire, Aline FONTIMPE suppléante

CORRESPONDANT DÉFENSE :

Benoit CRETET est désigné correspondant défense

EPAGE SEILLE ET AFFLUENTS :

Bertrand WEIGELE est désigné référent

AMBROISIE et FREDON :

Rémi COUTELIER est désigné référent de la commune

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

CCAS (commission communale d'action sociale) :

Adjointe référente : Véronique PAILLARD

Membres : Laurence CAMBRAY, Christelle DRAPIER, Corinne GUIRAUD, Benoît CRETET.

Commission travaux :

Adjoint référent : Ghislain BATAILLARD.

Membres : Rémi COUTELIER, Sébastien REYBARD, Benoît CRETET, Bertrand WEIGELE, Véronique PAILLARD, Aline FONTIMPE

Commission communication :

Adjointe référente : Delphine PRUDENT

Membres : Caroline LAVERSENNE, Baptiste MARCHAND.

Commission embellissement, cadre de vie :

Référente : Laurence CAMBRAY

Membres : Corinne GUIRAUD, Christelle DRAPIER, Michel FISCHER, Ludovic BOUILLOD, Aline FONTIMPE.

Commission logistique :

Référente : Laurence CAMBRAY.

Membres : Delphine PRUDENT, Christelle DRAPIER, Benoît CRETET.

Commission contrôle des listes électorales :

Titulaire : Caroline LAVERSENNE Suppléant : Sébastien REYBARD

Désignation des membres du CCID (commission communale des impôts directs) au sein du conseil municipal :

Membre de droit : Michel FISCHER.

Delphine PRUDENT, Laurence CAMBRAY, Rémi COUTELIER, Ghislain BATAILLARD, Véronique PAILLARD, Ludovic BOUILLOD, Benoît CRETET, Aline FONTIMPE.

Cette commission a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation des locaux d'habitation de la commune recensés par l'administration fiscale. Elle est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Une liste de contribuables, hormis les membres précités a été proposée sur délibération du conseil municipal soit 24 personnes en totalité qui seront choisis par le directeur départemental des finances publiques, pour composer la liste des 12 commissaires.

CALENDRIER PROCHAINES REUNIONS

Conseil municipal : 19 juin 2026

18 septembre 2026

23 octobre 2026

11 décembre 2026

Manifestations : commémoration le **08 mai** 2026 à 11h30 au monument aux morts

Matinée citoyenne le samedi **23 mai** 2026 de 8h30 à midi.

Nuit macornansienne le samedi **20 juin** de 19 heures à minuit.

AFFAIRES EN COURS

Le maire informe les membres du conseil municipal des dossiers d'urbanisme en cours.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 15 mai 2026.

L'agence postale communale sera fermée du 04 au 22 mai 2026.

Bruits de voisinage : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 20h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Une équipe de vendeurs de la société RANGER, vont réaliser une campagne de démarchage sur la commune du 24/04/26 au 24/05/26 pour le compte du fournisseur d'énergie ENGIE.

L'ouverture de la 6ème classe à la rentrée scolaire 2025/2026 est confirmée pour la rentrée 2026/2027.

Le conseil municipal prend connaissance d'un nouveau courrier adressé par une riveraine concernant la sécurisation du quartier du Marteret. La demande sera étudiée lors de la prochaine commission « travaux ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures. Prochaine réunion le 19 juin 2026 à 20h30.

Le Maire,
Michel FISCHER



La secrétaire de séance,
Aline FONTIMPE

